

# Situation de la dengue à la Réunion

Point épidémiologique - N° 39 au 26 juin 2012

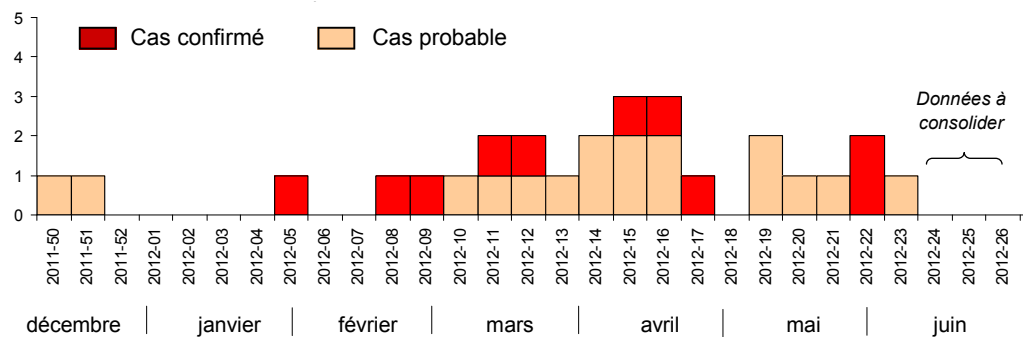
## Situation épidémiologique au 26 juin 2012

Au cours des deux dernières semaines, deux nouveaux cas probables de dengue ont été détectés sur l'île de la Réunion, dans la commune de Saint-Paul. Ainsi, au total, 28 cas de dengue autochtone ont été identifiés depuis le début de l'année, dont 10 confirmés et 18 probables.

### | Evolution temporelle |

Une légère diminution du nombre de cas autochtones de dengue a été observée en mai. Cette diminution s'est poursuivie au cours du mois de juin. Néanmoins, l'apparition de nouveaux cas révèle la persistance d'une circulation du virus à bas bruit sur l'île.

**| Figure 1 | Répartition des cas autochtones de dengue en fonction de la date de début des signes, la Réunion (n=27\*).**



\*Date de début des signes manquante pour un cas probable

### | Répartition géographique |

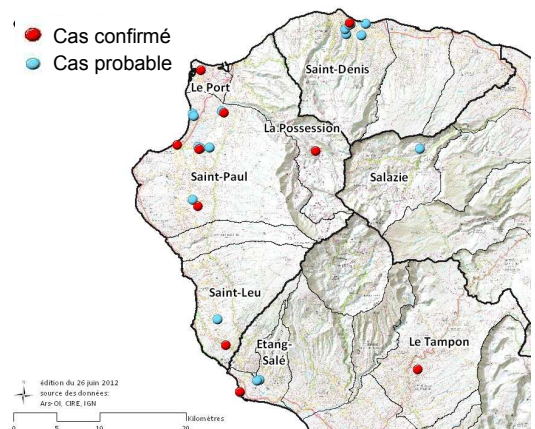
La Figure 2 présente la répartition géographique des cas de dengue autochtones confirmés (n=10) et probables (n=18).

Les deux nouveaux cas probables résident à Saint-Paul, dont un à Bois de Nêfles, secteur géographique où un cas confirmé avait précédemment été identifié.

L'ouest de l'île reste toujours le secteur le plus touché, avec au total 19 cas répartis du Port à l'Etang Salé.

Aucun cas n'a été identifié dans l'est de l'île.

**| Figure 2 | Répartition géographique des cas autochtones de dengue, la Réunion (n=28).**



### | Caractéristiques des patients et des formes observées |

Les 28 cas sont âgés en moyenne de 38 ans (minimum : 2 ans - max : 86 ans) et la moitié sont des femmes (n=14 soit 50%).

Aucune nouvelle hospitalisation n'est survenue parmi les patients détectés récemment (quatre patients ont été hospitalisés en début d'année,





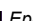

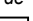
sans pour autant présenter de forme sévère).

Par ailleurs, le(s) sérotype(s) à l'origine des infections survenues au cours du mois de mai n'a pas pu être identifié. Pour mémoire, deux sérotypes distincts ont été identifiés depuis le début de l'année : le DENV-1 (n=2) et le DENV-3 (n=3).

## Analyse de la situation épidémiologique :

La situation épidémiologique est stable, avec un faible nombre de nouveaux cas détectés. Néanmoins le virus continue de circuler à bas bruit sur l'île de la Réunion. Pas de nouvelle zone de transmission du virus de la dengue.

**Maintien du niveau d'alerte 2B\* : « Identification de plusieurs regroupements de cas autochtones distincts géographiquement ».**

\* Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre la dengue et le chikungunya à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée :  Niveaux de veille (1A, 1B, 1C) -  Niveaux d'alerte (2A, 2B) -  Epidémie de faible intensité (3) -  Epidémie de moyenne intensité (4) -  Epidémie massive ou de grande intensité (5) -  Maintien de la vigilance -  Fin de l'épidémie

## Recommandations aux médecins

### Devant tout syndrome dengue-like :

- ① **Prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue (cf. liens utiles) ;
- ② **Rechercher d'éventuels signes d'alertes** et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition ;
- ③ **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

### Syndrome dengue like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$

- associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculopapuleuse) ;
- en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

### Devant un cas confirmé, une suspicion de cas groupés ou un cas cliniquement très évocateur :

Signaler l'événement à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires. Une investigation épidémiologique et des mesures de prévention et de contrôle seront immédiatement mises en place. *Le dengue et le chikungunya sont des maladies à déclaration obligatoire.*

### Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de la Réunion

Tel : 02 62 93 94 15  
Fax : 02 62 93 94 56  
[ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr](mailto:ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr)

## Recommandations à la population

- ① **Lutter contre le moustique en éliminant les lieux de ponte** (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour freiner la prolifération du moustique et se protéger des maladies qu'il peut transmettre.
- ② **Se protéger des piqûres** en portant des vêtements longs, en utilisant des répulsifs et en dormant sous une moustiquaire. Penser également à se protéger quand on est malade afin de limiter le risque de contaminer sa famille et son entourage.
- ③ **Consulter immédiatement son médecin traitant** en cas d'apparition de symptômes : fièvre, frissons, courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux.

**Remerciements** : agents de la lutte anti-vectorielle (LAV) de l'ARS océan Indien (ARS OI), laboratoires privés et hospitaliers de l'île (CHU-FG et CHU-GHSR), laboratoires d'analyses biologiques et médicales de métropole, médecins de ville et hospitaliers, CNR des arbovirus (IMTSSA).

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à [ars-oi-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-oi-cire@ars.sante.fr)

# Le point épidémiologique Dengue à la Réunion

## Points clés

- 28 cas autochtones dont 2 nouveaux cas probables
- Maintien d'une circulation du virus à bas bruit
- Niveau d'alerte 2B

## Liens utiles

- **Le point sur la dengue**  
[http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le\\_point\\_sur\\_la\\_dengue.pdf](http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf)
- **Fiches de déclaration**  
[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12685.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do)  
[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12686.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12686.do)
- **Bulletin du GIP LAV Réunion**  
<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/Lutte-anti-vectorielle.120207.0.html>

**Directeur de la publication** : Dr Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

**Rédacteur en chef** : Laurent Filleul, Coordonnateur de la Cire océan Indien

### Comité de rédaction :

Cire océan Indien  
Elsa Balleydier  
Elise Brottet  
Lorraine Creppy  
Sophie Larrieu  
Tinne Lernout  
Isabelle Mathieu  
Julien Raslan Loubatie  
Frédéric Pagès  
Jean-Louis Solet  
Pascal Vilain

### Diffusion

Cire océan Indien  
2 bis, av. G. Brassens  
CS 60050  
97408 Saint Denis Cedex 09  
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24